Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique
Association sans but lucratif
Siège social : 39, Avenue Sart Paradis, 5100 Wépion
TVA : BE 0419 166 296

PV de la réunion de l'Organe d'Administration de la FEFB ASBL

Mercredi 14 mai 2025 à 19h00

Présents : Iris Descamps Delvingt, Florent Gillot, Raphaël Jacob, Quentin Padovano, Ludwig Sputael (arrive au point 2), Pascal Vandervorst, Timothé Scaillet (invité).
Absents : /

Raphaël assure le rôle de Secrétaire pour ce PV.

ORDRE DU JOUR

0. Accueil des membres de l'OA

1. Approbation PV réunion précédente

a) PV précédent

Le PV du 16 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Trésorerie (Pascal)

a) Demande de subsides :

L'OA valide à l'unanimité les demandes de subsides suivants :
- Subside initial de 300€ (en fonction d'autres demandes ultérieures) pour Maxime Hauchamps ;
- Subside initial de 300€ (en fonction d'autres demandes ultérieures) pour Benoît Drugmand.

L'OA réserve ultérieurement sa décision pour la demande de Miro Ok.

b) Note de frais Thibault Réal (CBJ) :

Les notes de frais furent payés par le Trésorier.

c) Namur Échecs :

Nous avons reçu un mail de Damien André (président Namur Échecs) pour les divers frais liés à différentes organisations (cours arbitrage, préparation cours CBJ,...). Nous sommes dans l'attente de la facture pour l'honorer.

d) Licences G :

Le listing sera fait par le Responsable Jeunesse. Le rapport sera établi avec le Trésorier pour envoi au 31 mai 2025.

e) Décomptes provisoires :

L'OA se met en ordre de marche pour le mois d'octobre 2025 (vérification des comptes, envoi des décomptes en juin,...).

3. Échecs au féminin (Iris)

a) Événement du 17 mai 2025 :

Une vingtaine de participants est prévue pour la simultanée. Nous recevrons la facture d'Andreea Navrotescu après cette journée.

b) Tournoi octobre rose :

La Présidente doit reprendre contact avec Aude Soubrier pour faire évoluer le dossier.

c) Classement féminin (FIDE) :

La Présidente va interroger la FIDE concernant la visibilité du classement féminin qui ne comprend, à haut niveau, que la répartition des joueurs masculins.

4. Jeunesse (Florent)

a) Demande Championnat d'Europe/Championnat du Monde (v. point 2).

b) Interscolaires 2026 :

Sur proposition de l'OA et du Responsable Jeunesse, les dates arrêtés sont les 10-11, 17-18 et 24 janvier 2025 pour les manches provinciales, le 7-8 mars pour la finale francophone. Trois pistes sont étudies pour la finale : Andenne (Quentin Padovano fait le suivi), Chénée (Pascal Vandervorst fait le suivi), Braine-l'Alleud (Iris Descamps Delvingt fait le suivi avec Laurent Wery). Par ailleurs, le Responsable des Tournois fera force de proposition pour adapter le règlement des Interscolaires.

c) Stage estival jeunesse :

L'idée est d'organiser un stage le premier week-end de juillet et le dernier du mois d'août sur Namur. La piste actuellement en discussion est une organisation au Collège Sainte-Marie à Namur.

d) Infomaniak :

Le Secrétaire fait remarquer au Responsable Jeunesse des modifications à effectuer. Elles seront communiquées et réalisées après la 4ème étape du circuit JEF.

e) Demande 2 Fous Diogène :

Nous avons reçu une demande de Samuel Toledo (Président 2 Fous Diogène) pour un tournoi de parties rapides pour les jeunes. Le Responsable jeunesse prendra contact avec lui pour proposer quelques dates (20-27 septembre – 5 octobre).

5. Compétitions (Pascal)

a) ICF :

Les deux premières rondes sont faites. Attention aux forfaits pour les prochaines rondes.

b) Individuel FEFB :

Le règlement est prêt. Renaud Barreau sera présent ainsi que Ludwig Sputael, Raphaël Jacob et Louise-Marie Tellier en plus du Responsable des Tournois.

c) Tournoi par équipes AIDEF :

Etienne Cornil et le Responsable des Tournois s'occupe de cette compétition pour la Belgique qui se déroule les 14-15 juin.

d) Arkose (à relancer).

e) Infos Tournois :

- Open international de Blitz à Lille : 14 juin
- Mémorial Decrop à Namur : 7 septembre

6. Arbitrage (Ludwig)

L'ensemble des points relatifs à l'arbitrage seront discutés lors d'une prochaine réunion de l'OA, en ce compris la proposition de grille tarifaire pour les arbitres. La Présidente va prendre contact avec Laurent Nouhaud (vice-président de la commission santé et handicap de la FFF) pour obtenir des bonnes pratiques à mettre en place pour aider les arbitres lors de demandes spécifiques.

7. Suivi des écoles et formations (Quentin)

a) Rapport de Quentin Padovano sur le suivi des demandes

La FEFB a fait l'acquisition de 10 échiquiers pour 28 élèves. Les demandes sont suivies par Quentin Padovano. Point financier attendu en janvier et en juin.

8. Matériel (Timothé)

a) Achat de matériel

Timothé Scaillet a acheté 2 boîtes de stockage et a amené 10 boîtes à Chénée.

9. Communication (Iris/Ludwig)

L'ensemble des points relatifs à la communication seront discutés lors d'une prochaine réunion de l'OA.

10. Divers

a) Comptabilité

La Présidente va relancer son contact et voir à quoi ça ressemble. L'OA prendra décision lors de sa prochaine réunion.

b) Dates ICF : Point prévu pour le prochain OA.

c) FIDE School Instructor :

Se fait les 16-17-18 mai. Un intérêt est posé par l'OA (Florent Gillot, Quentin Padovano) d'y participer.

d) Pulls :

L'OA mandate Quentin Padovano pour une étude du marché pour des pulls à tirettes. Le projet est pour l'OA de la FEFB et pourrait être étendu aux arbitres FEFB.

e) Litiges :

1°) L'OA procède à l'étude du litige avec « FK » (Leuze-en-Hainaut) lors du Championnat du Hainaut 2025 et des ICF. Moyennant l'abstention du Vice-Président et du Secrétaire, l'OA marque son accord pour un rapport à l'ordre auprès de « FK ». La Présidente se charge de faire le suivi.

2°) L'OA procède à l'étude du litige avec « SE » (Liège) suite au potentiel harcèlement d'une joueuse, en club et lors des ICF. Moyennant l'abstention du Vice-Président et du Secrétaire, l'OA marque son accord pour une prise de contact avec « SE » et les parents de la joueuse.

3°) L'OA procède à l'étude du litige avec « SO » (Wavre) lors du Championnat du Hainaut 2025. Une plainte a été reçue par le secrétariat et est lue en séance. Le joueur « SO » a profondément agi de manière négative pour « protéger son enfant ». Il a adopté un comportement inapproprié et a publiquement dénigré la FEFB et les arbitres (publications Facebook à l'appui). La FEFB ne peut laisser passer cela. Les motifs sont les suivants : manque de respects aux arbitres et aux organisateurs ; prise de position contre un tournoi soutenu par la FEFB. Moyennant l'abstention du Vice-Président et du Secrétaire, l'OA marque son accord pour un rapport à l'ordre auprès de « SO ». La Présidente se charge de faire le suivi.

11. Agenda

La prochaine réunion est programmée, en ligne, le mercredi 18 juin 2025 à 19h00.

Fin de la réunion à 22h00.